



Les ARCHERS du GRAND VENEUR SOISY sur SEINE

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 20 JANVIER 2024

Ouverture de la séance à 16h10 au gymnase de Soisy-sur-Seine.

Présents : Marie-Laure Caffort, Alain Dervieux, René Hadjadj, Pierre-Olivier Barats, Sabine Dubesset, Aurore Nadelli, Karine Bosc, Jean-Yves Meunier, Jeanne Bertoux, Vincent Millet, Cheathara Chum, Cedric Pecheux, Antoine Jullien, Pascal Redoutey, Sylvain Soubrier, Dmitri Voitsekhovitch.

Représenté par un pouvoir : Bernard Mazoyer

Présents non votants : Doris Marmier, Sascha Oliva.

Le quorum est atteint pour la tenue de l'assemblée et les votes (17/19)

L'ordre du jour de cette AG est le suivant :

- Vote du Rapport moral
- Vote du Rapport financier
- Vote du Rapport sportif
- Election du président
- Election des membres du Comité Directeur
- Questions diverses

1. Rapport moral

Présentation par Aurore du bilan moral (annexé à ce compte-rendu) préparé avec Marie-Laure. Il présente les événements marquants de l'année : Concours du mois de juin, Démission du président, élection d'un nouveau bureau et d'un nouveau comité, Forum des associations, Téléthon.

A noter, le nombre stable d'adhérents malgré de nombreux départs cet été. Le forum des associations a permis de recruter de nombreux débutants, qui représentent quasiment la moitié de l'effectif de 37 adhérents. Parmi eux, 18 femmes, 19 hommes. 10 archers de - de 18 ans. 11 de plus de 60 ans. Moyenne d'âge, 37 ans.

Vote à l'unanimité du rapport moral.

2. Rapport financier

Présentation du bilan financier par Alain (annexé à ce compte-rendu). Situation financière saine. Déficit ponctuel dû aux dépenses engagées pour le

renouvellement du matériel des enfants (6 arcs complets avec équipement associé). Les dépenses lourdes faites sur ce sujet ne seront pas à refaire l'an prochain.

Les stramit seront à changer, cela peut avoir un impact financier, mais les réserves de la Cie sont suffisantes. Le solde est largement positif.

Vote à l'unanimité du rapport financier.

3. Rapport sportif

Présentation du bilan sportif par Marie-Laure. Rappel des compétitions effectuées, des podiums et des disciplines (18mètres en salle, TAE DN et DI, Beursault).

La Cie figure dans les 18% des meilleures compagnies du département. Merci aux compétiteurs : Philippe Perrault, Cheathara Chum, Sylvain Soubrier et Vincent Millet.

Vote à l'unanimité du rapport sportif.

4. Election du président

La présidente Marie-Laure Caffort annonce qu'elle ne se représente pas en tant que présidente et qu'elle arrête ses activités d'encadrement des enfants.

Un appel à candidature est fait. Karine Bosc est la seule candidate.

Résultat : 10 votes pour, 2 contre et 4 abstentions.

Karine Bosc est élue présidente.

5. Election du comité de direction

Parmi les membres actuels Marie-Laure Caffort et Pierre-Olivier Barats ne se représentent pas.

Un appel à candidature est fait.

Les autres membres actuels se représentent et Dmitri Voitsekhovitch se propose pour intégrer le comité.

Vote à l'unanimité du nouveau comité composé de : Jeanne Bertoux, Sabine Dubesset, Aurore Nardelli, René Hadjadj, Alain Dervieux, Dmitri Voitsekhovitch.

6. Questions diverses

Les adhérents souhaitent une amélioration du déroulement des séances pour les archers confirmés, en particulier sur l'occupation du pas de tir et les temps morts entre les volées imposés par la formation des débutants. Le nouveau comité traitera ce point en priorité.

Levée de la séance à 17h10



**La Présidente
Karine BOSC**

Annexe 1 : Bilan moral de l'année 2023

En début d'année 2023, la Compagnie des AGVS accueillait les archers sur 3 créneaux, les lundis, mercredis et samedi, avec l'encadrement de Philippe Regnault et Philippe Perrault et d'autres archers confirmés. Et ce, dans le respect des traditions des Compagnies.

L'année 2023 a été une année compliquée, marquée par des grosses difficultés relationnelles avec la mairie, le Comité Départemental ainsi que la Compagnie des Amis Francs Archers, le tout soldé par la démission de Philippe Regnault, coup dur pour la Cie.

Ce départ a entraîné le départ de nombreux autres archers emblématique de la Cie. Marie-Laure a pris la présidence de la Cie en urgence et avec le bureau restant, Pierre-Olivier, Alain et René, ont dû procéder à une restructuration de la Cie. Le 02 septembre s'est tenu une AG extraordinaire pendant laquelle s'est déroulée l'élection du Comité directeur, qui viendrait seconder le bureau, avec Jeanne Bertoux à l'encadrement, Sabine Dubesset, Aurore Nardelli à la rédaction et Karine Bosc. Le bureau et le reste du comité directeur ont donc œuvré pour la nouvelle saison 2023.

La mairie a modifié les créneaux disponibles, les mercredis et les samedis, et ce, afin de respecter la convention mise en place avec la CAFA (cf AGE du 02/09/2023). Il a aussi été demandé que la Compagnie puisse désormais accueillir les enfants dès 8 ans, et d'établir une meilleure communication avec la ville et les habitants de Soisy. Le travail de Marie-Laure, Pierre-Olivier et d'Alain auprès de la mairie nous permet la restauration de bonnes relations avec la mairie (avec 2 projets en partenariat, en réflexion) et nous bénéficions aussi du soutien actif du Comité départemental. Nous avons aussi l'occasion de rétablir des relations amicales avec la Compagnie de Draveil.

Avec tous ces changements, les tarifs ont aussi été revus. Nous avons diminué les tarifs, pour suivre la diminution des créneaux. Nous sommes passés de 2 tarifs à 1 barème à 4 tarifs dont compétitions et loisirs pour essayer d'être le plus juste pour chacun.

La Cie a donc commencé la saison avec la restructuration d'un forum innovant : de nouvelles affiches, la réalisation d'une démonstration (merci encore à Sacha et Vincent pour leur participation), la création d'un fascicule d'informations, la création d'un QR code et la création d'une initiation.

Comme demandé par la mairie, la Cie accueille dès la reprise de septembre des nouveaux archers, dès 8 ans. Cela a demandé ainsi la restructuration des sessions, avec la création de cours encadrés, sur des créneaux fixes. Jeanne et Marie-Laure se sont chargées de ses encadrements, Jeanne avec sa formation et son expérience d'encadrante et Marie-Laure qui a fait une formation à la rentrée de septembre. Jeanne a pris en charge les adultes débutants et Marie-Laure a pris en charge les enfants. Il faut cependant constater qu'avec leur dévouement, les deux archères n'ont plus le temps de tirer pour leur loisir.


Un gros travail a aussi été fait par Marie-Laure, Pierre-Olivier, Alain, René, Jeanne, Sabine et Karine pour le matériel de la Cie. Il y a eu la réalisation d'un inventaire, le rangement du local de la Cie et surtout, le renouvellement du matériel. Nous avons

reçu un don de matériel de la Cie de Draveil, qui a notamment permis de fournir des arcs de prêt aux enfants. Nous avons aussi construit deux supports d'arcs.

Côté communication, Pierre-Olivier a repris et dynamisé le site internet et créé un FB pour la Cie. Site internet auquel nous pouvons tous avoir accès, membres ou non. Il y partage avec les membres des photos ou des documents importants, et sur l'accès libre, il y promeut la Cie. Depuis peu, nous apparaissions aussi dans le Mag de Soisy, suite à l'article d'Aurore. Nous avons aussi proposé une reprise d'activités pour le grand public pour le Téléthon avec création de notre jeu d'enquête grandeur nature (merci et bravo à Dmitri pour avoir lancé le projet, à Jeanne et Aurore pour la création sur cette base).

Le nombre d'adhérents est resté stable par rapport à l'année dernière. La moitié des adhérents de cette année sont des nouveaux archers. D'où la nécessité d'une restructuration des sessions, pour faire de la place aux 19 nouveaux initiés.

Annexe 2 : Bilan financier de l'année 2023

NOM DE LA STRUCTURE ARCHERS DU GRAND VENEUR SOISY		EXERCICE 2023
COMPTE DE RESULTAT DETAILLE		

PRODUITS		CHARGES	
	6 332,50		3 159,72
Cotisations	6 332,50	Licences	3 159,72
Vente Maillots	270,00	Achats Maillots	0,00
Vente pour compte Archers	954,00	Achats pour compte Archers	638,30
Concours AGVS	200,00	Frais Concours AGVS	0,00
Cérémonies et animations	470,00	Cérémonies et animations	910,04
Subventions	0,00	Equipement Salle	141,00
Intérêts Livret	175,00	Equipement Jardin	1 331,32
Régularisation Profits	0,00	Inscriptions Concours extérieurs	548,07
Mouvt de fonds Bque - Caisse	1 959,91	Déplacements Concours	0,00
		Achat Arc	1 657,96
		Achat Flèche	0,00
		Achat petit matériel de tir	20,40
		Achats de blasons	110,00
		Aides aux Jeunes Archers	0,00
		Encadrement Sportif, Flèches, Badges	294,40
		Traditions	180,93
		Frais Membres du Bureau	31,90
		Frais divers de gestion	163,20
		Régularisation Pertes	0,00
		Formation	150,00
		Mouvt de fonds Bque - Caisse	1 959,91
TOTAUX	10 361,41	TOTAUX	11 297,15
SOLDE	-935,74		

Annexe 3 : Bilan sportif de l'année 2023

Rapport sportif Saison 2023

Marie-Laure

Cette saison 2023 prend la même dynamique que l'année précédente après la reprise des compétitions post-Covid.

Cette saison nous avons eu :

6 archers pour représenter la Compagnie en compétitions.

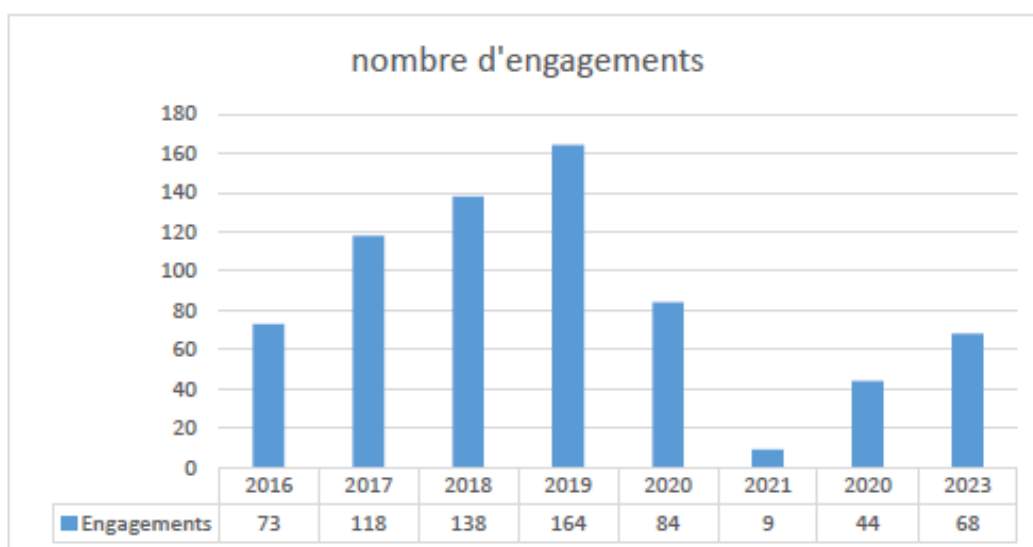
Nombre d'engagements total : 68 engagements (+ 24)

- salle : 12 concours / 26 engagements (+1)

- TAE Dn : 5 concours / 11 engagements (+7)

- TAE Di : 4 concours / 10 engagements (+6)

- Beursault : 9 concours / 21 engagements (+10)



Nombre de fois où les archers sont montés sur le podium : 18 (+9)

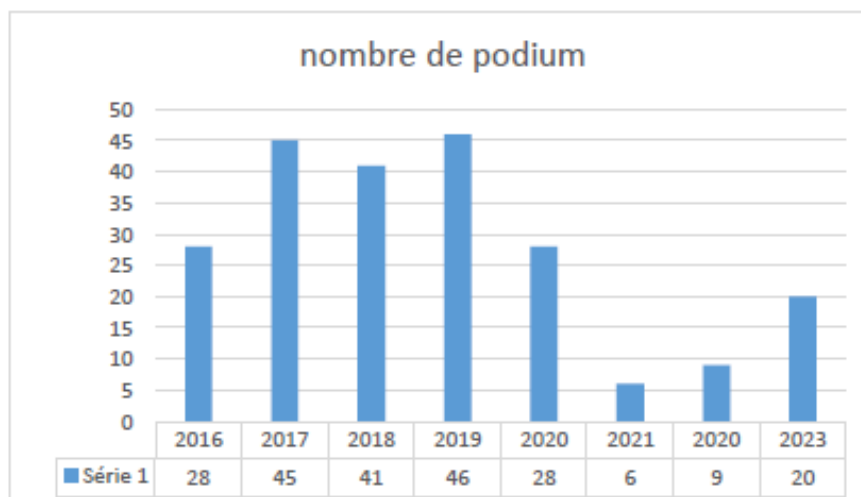
- podiums salle : 7

- podiums TAE Dn : 3

- podiums TAE Di : 3

- podiums beursault : 5

Noter que seuls les duels au minima sont pris en compte.



Cette année, la Cie a été présente :

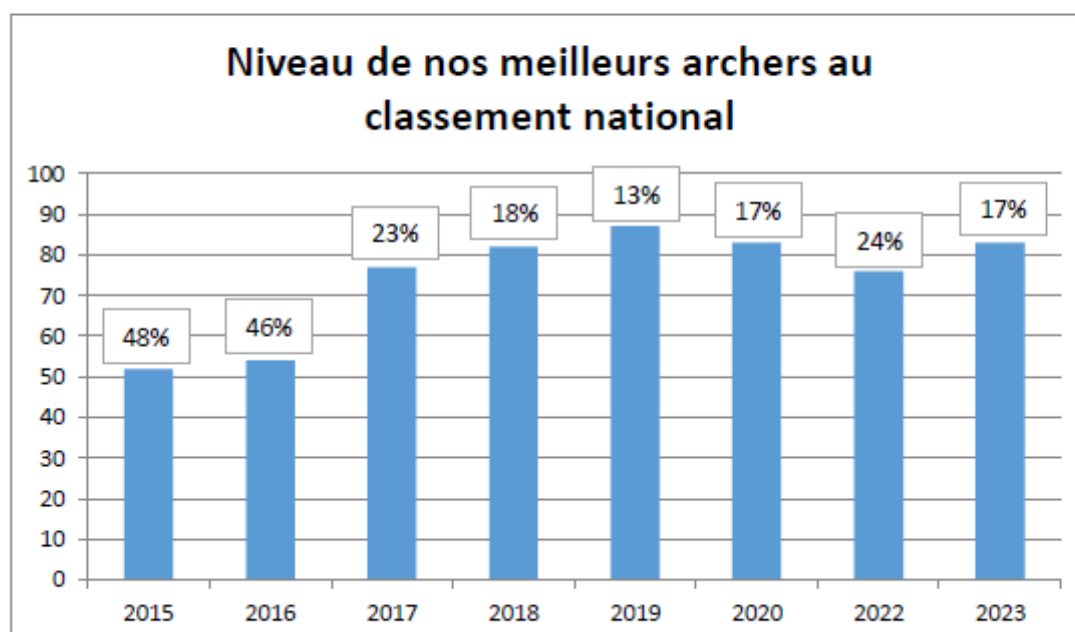
- au Championnat Départemental salle : 2 archers
- au Championnat Départemental TAE Dn : 3 archers
- au Championnat Départemental TAE Di : 3 archers
- au Championnat Départemental beursault : 3 archers
- au Championnat Régional beursault : 3 archers
- Au Championnat de France beursault : 2 archers, Félicitations à Philippe P. et Sylvain

La Division Départementale, après avoir dû déclarer forfait en 2022 faute de participants, s'est classée 2^{ème} cette année (avec Philippe P., Sylvain, Cheathara et Thierry).

Classement en salle de nos archers au national :

Cette année, le niveau national de la Compagnie en salle est reparti à la hausse puisque la Compagnie se retrouve parmi les 17% premiers archers (sur 2776 archers classés).

Ce classement est réalisé sur la base des scores moyennés des 3 meilleurs archers de la Compagnie.



Remise des badges

Rappel inscriptions concours

Perspectives 2024 :

Ce sont de très belles perspectives qui s'annoncent. Malgré un nombre d'archers compétiteurs moindre d'année en année, ces derniers sont très actifs. Il faut également noter l'arrivée des jeunes au sein de la Compagnie dont certains sont déjà très enjoués par l'ambiance de la compétition. Nous souhaitons à tous ces archers et ceux qui souhaiteront compléter les rangs, de belles réussites !